



Communiqué de presse

Al Barid Bank et la CNDP scellent un partenariat stratégique autour de la protection des données

Casablanca, le 20 janvier 2026 : Al Barid Bank et la CNDP signent une convention de partenariat marquant l'adhésion de la Banque au **programme « DATA-TIKA »**.

Al Barid Bank et la **Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP)** ont signé, ce **mardi 20 janvier 2026**, au siège d'Al Barid Bank, une convention d'adhésion de la Banque au **programme national « DATA-TIKA »**.

La convention a été signée par **M. Al-Amine NEJJAR**, Président du Directoire d'Al Barid Bank, et **M. Omar SEGHRUCHNI**, Président de la CNDP. À travers cette adhésion, **Al Barid Bank** réaffirme son engagement en faveur de la protection des données à caractère personnel et sa volonté de placer la sécurité de l'information au cœur de sa stratégie de développement et de transformation digitale.

Ce partenariat vise à renforcer la conformité d'Al Barid Bank à la **loi n°09-08**, à promouvoir les bonnes pratiques en matière de protection des données à caractère personnel et à accompagner la réflexion stratégique autour des usages des données dans les projets bancaires et digitaux. Il prévoit notamment des actions de formation et de sensibilisation, le recours à des solutions numériques dédiées à la dématérialisation des notifications, ainsi qu'une collaboration sur les enjeux liés à la classification, à l'hébergement et au transfert des données.

Les travaux menés conjointement permettront également de contribuer à l'élaboration de lignes directrices encadrant les services digitaux et les briques de confiance au sein de l'écosystème d'Al Barid Bank, consolidant ainsi son positionnement en tant qu'acteur bancaire responsable et engagé dans la protection des données personnelles.

À travers ce partenariat, **Al Barid Bank** et la **CNDP** entendent inscrire, durablement, au travers des agences d'Al Barid Bank la protection des données à caractère personnel comme un levier de confiance, de performance et d'innovation au service des citoyens et de l'économie numérique nationale.

A propos de Al Barid Bank

Créée en 2010, **Al Barid Bank** est née de la volonté de démocratiser l'accès aux services bancaires et de contribuer activement à l'inclusion financière à l'échelle nationale. Forte de son ancrage territorial unique et de son héritage de service public, la Banque inscrit l'éthique et la conformité au cœur de sa stratégie de responsabilité sociétale en veillant à l'intégrité de ses pratiques et à la transparence de ses relations avec l'ensemble des parties prenantes.

A propos de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel

La protection de la vie privée, au Maroc, est consacrée par l'article 24 de la Constitution du Royaume :
« Toute personne a droit à la protection de sa vie privée ... »

La **CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel)** a été créée par le Dahir n° 1-09-15 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (BO n° 5714 du 05/03/2009).